

# Co-évolution, savoir animer un groupe de co-développement

## Présentation de la formation

Formation qui vise à acquérir les fondamentaux des pratiques de co-développement. Elle s'adresse aux accompagnants, consultants, managers, toutes personnes chargées de favoriser une culture de collaboration et de croissance mutuelle au sein des organisations et d'accompagner, d'animer des collectifs partageant un même objectif de développement.

## Les objectifs

- Connaître les principes fondamentaux du co-développement
- Maîtriser les différentes étapes d'un processus de co-développement
- Savoir animer une séance de co-développement

## Le programme

- Connaître les principes fondamentaux du co-développement
  - Définir et connaître les origines du co-développement.
  - Comprendre les Objectifs et bénéfices du co-développement
  - connaître les principes fondamentaux du co-développement.
- Maîtriser les étapes du processus de co-développement
  - Connaître et comprendre les différents rôles
  - Connaître et comprendre les différentes étapes du processus
- Animer une séance de co-développement
  - Identifier les facteurs clés de réussite d'une séance de co-développement
  - S'entraîner à l'animation du processus

## La méthode

- Formation-action basée sur une alternance d'apport théoriques et de mises en situation.

## Public concerné

- Manager, consultant(e)s, coach, accompagnateur (trice)

## Prérequis

- Aucun

## Modalités d'évaluation

- L'évaluation s'appuie sur l'expérimentation et l'analyse de séquences d'animation.

## Intervenante



**Isabelle Charton** [icharton@coapi.fr](mailto:icharton@coapi.fr) | 0660392614



## Inter

- Durée 14 heures
- Lieu La Rochelle - Paris
- Certifiante Oui
- Prix : 650.00 € HT

## Intra

- Durée 14 heures
- Certifiante Oui
- Formateur Isabelle Charton
- Prix : sur demande

## Handicap

La prestation de formation est proposée aux personnes en situation de handicap, il sera signalé avant l'entrée en formation les caractéristiques du handicap au formateur référent pour l'adaptation des modalités de la prestation.